

27 mai 2006 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, notamment sur les relations économiques franco-chiliennes, à Santiago du Chili le 27 mai 2006.

Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi, de vous dire combien j'ai apprécié le tableau clair, sérieux, précis, indiscutable que vous avez dressé de la situation actuelle, à la fois économique et politique du Chili. Et je souscris, sans réserve, à ce tableau.

Monsieur le Président de la SOFOFA,

Monsieur le Président de la Chambre de Commerce franco-chilienne,

Mesdames et Messieurs les représentants des activités économiques, industrielles, ici présents et venus à l'invitation de la SOFOFA pour ce contact,

Je vous salue le plus cordialement, avec estime, avec respect et avec reconnaissance pour l'accueil que vous me réservez. Estime, pour les efforts qui viennent d'être rappelés et qui sont indiscutables par le Ministre. Et respect pour un pays qui a su parfaitement maîtriser sa reconversion démocratique, dans des conditions tout à fait exemplaires et reconnues pour telles. C'est à cet égard, avec beaucoup d'intérêt que je me suis entretenu hier avec la Présidente, qui jouit dans le monde, et en France, en particulier, d'une réputation, vous le savez, particulièrement flatteuse.

Les entretiens que j'ai eu le privilège d'avoir avec elle, avec Madame BACHELET, et vos propos, Monsieur le Ministre, me font prendre toute la mesure de la nouvelle réussite et de nouvelle réalité chilienne, c'est indiscutable. Vous pouvez en être fiers : votre pays a su inventer ses propres voies pour conduire sa modernisation. Les résultats sont là, vous les avez rappelés, Monsieur le Ministre, qu'il s'agisse du recul de la pauvreté, -l'une des ambitions du Chili et notamment, de ses institutions actuelles-, de l'amélioration des conditions de vie, du développement des infrastructures ou de la diversification des exportations, en tenant le plus grand compte des exigences de l'innovation.

J'ai été très impressionné à la lecture, il y a quelques jours, de l'adresse faite aux Chiliens par la Présidente, Madame BACHELET, à l'occasion de son discours du 21 mai à Valparaiso. Ce discours était très clair et pointait les quatre priorités qu'elle se donnait pour moderniser, pour poursuivre la modernisation du Chili : les retraites qui sont un problème social essentiel : l'éducation, dont chacun comprend que sans elle, une éducation généralement répartie et de qualité pour tout le monde, il n'y a pas de progrès économique possible, ni d'affirmation politique possible : l'innovation, c'est ce que disait tout à l'heure le Ministre et nous n'avons pas besoin d'insister davantage. Mais c'est, évidemment, aujourd'hui, le nerf du progrès économique et social. Quatrième priorité, le mode de vie et notamment le logement, c'est-à-dire tout ce que Madame BACHELET appelle la « démocratie inclusive » et que nous appellerions la cohésion sociale. Mais c'est bien le même objectif.

Et je me disais qu'au fond, dans nos pays, les exigences de la même nature. Car au fond, ce discours aurait pu quasiment, de la même façon, être adressé aux Français ou à la plupart des grands pays européens où les autres, sans changement. Les objectifs étaient clairs.

Fort de l'expérience qu'il a acquise et qu'il entretient, le Chili aborde, dans cet esprit, une nouvelle phase pour conforter sa croissance, pour réduire les inégalités, pour développer la

nouvelle phase pour conforter sa croissance, pour réduire les inégalités, pour développer la compétitivité de ses entreprises, et pour garantir sa sécurité énergétique.

La France, Monsieur le Ministre, Messieurs les Présidents, souhaite, de tout son cœur, accompagner le Chili dans cette nouvelle étape. C'est le message que j'ai voulu porter, c'est le sens de la présence à mes côtés d'une importante délégation d'hommes d'affaires français qui connaissent ou veulent connaître le Chili mais, qui en tout hypothèse, savent qu'il peuvent lui faire confiance. C'est aussi l'objet de cette rencontre centrée sur l'innovation et sur les liens entre formation et entreprises. J'adresse à nouveau mes remerciements chaleureux à la SOFOFA et à la chambre de commerce franco-chilienne pour avoir permis l'organisation de ce contact.

Parmi les 140, à peu près, entreprises françaises déjà présentes au Chili, figurent, je le note, la plupart des grands groupes français, ceux qui font l'honneur de notre économie. Je veux appeler au renforcement de ces échanges qui sont encore, il faut le dire, trop modestes, Monsieur le Ministre, mais qui peuvent s'améliorer rapidement et qui le font. Les entreprises françaises ont des compétences au meilleur niveau mondial, des compétences qu'elles peuvent vous proposer, qu'il s'agisse de gestion urbaine, de la préservation de l'environnement, de l'aménagement touristique ou de l'énergie, et d'autres domaines encore, comme la production nucléaire d'électricité qui est en pleine expansion dans le monde d'aujourd'hui. Pour identifier précisément tout ce potentiel de coopération économique, je me réjouis de la venue, à l'automne prochain, d'une nouvelle mission du patronat français au Chili, à votre invitation.

Nos relations économiques ne se résument pas à la seule dimension commerciale. Elles sont aussi industrielles et technologiques. Car la science et l'innovation sont, comme le disait tout à l'heure, le Ministre des Finances, les clefs de la croissance et donc de l'emploi. La France s'est dotée d'une stratégie de développement industriel fondée sur de nouvelles formes de coopération associant entreprises, centres de recherche, universités. De même, nos deux pays vont mieux articuler leurs échanges économiques avec leur coopération scientifique, qui est aujourd'hui déjà particulièrement dense, mais qui peut encore fortement se développer et qui le fait.

Dans cet esprit, nous avons signé hier un programme pour promouvoir la coopération entre incubateurs technologiques. C'est l'avenir. Et d'autres partenariats se mettent actuellement en place, dont le plus prometteur est sans doute la création au Chili d'une Université Technologique qu'évoquait tout à l'heure le Président de la Chambre franco-chilienne, à l'initiative de la chambre de commerce et d'industrie franco-chilienne. C'est un beau projet utile et une bonne réalisation pour nos deux pays.

Ainsi, nos relations économiques se veulent porteuses de partenariats à long terme, de transferts de compétences et de technologies, et d'expériences humaines partagées. C'est un trait distinctif de notre relation que nous souhaitons beaucoup préserver.

En vérité, nous sommes dans le même état d'esprit face aux progrès économiques et à ses conséquences sociales. Nous avons chacun à faire face à des problèmes spécifiques ou particuliers, mais nous les abordons dans un même état d'esprit qui est aussi l'état d'esprit du Chili sur le plan international, c'est-à-dire celui du multilatéralisme, celui du respect des Droits de l'Homme, celui du respect des autres.

Dans toute cette approche commune, je constate que le Chili et la France peuvent tout naturellement avancer sur le chemin du progrès la main dans la main et je m'en réjouis.

Je serais très heureux, maintenant, si comme l'a proposé Monsieur le Président de la SOFOFA que je remercie encore chaleureusement de répondre à telle ou telle question que vous souhaiteriez me poser.

QUESTION - Bonjour et bienvenue Monsieur le Président, ma question est en relation à un des problèmes majeurs de la globalisation, plus précisément la délocalisation industrielle dont souffrent la France, l'Allemagne et en général, tout l'Europe occidentale vers les pays émergents et très particulièrement vers les pays de l'Europe de l'Est. La question est la suivante : dans le contexte politique et social actuel de l'Europe occidentale, croyez-vous que cette tendance est inévitable, peut-être irréversible, ou dans le cas contraire, quelles sont les actions et les réformes politiques que vous envisagez, que la France et ses partenaires traditionnels pourraient mettre en place pour arrêter ou atténuer cette tendance à la délocalisation ?

LE PRESIDENT - Merci Monsieur le Président. Le problème que vous évoquez, celui de la délocalisation d'activités ou d'entreprises et par voie de conséquence d'emplois, notamment d'origine Union européenne vers les pays de l'élargissement de cette union pose des problèmes, des problèmes politiques parfois cruellement ressentis dans nos pays, les plus anciens et les plus développés de l'Union européenne. Ceux qui se sont associés dès le début dans l'Union européenne, les six d'abord, puis les quinze.

Alors, cela mérite tout de même de prendre en considération les réactions, notamment d'ordre social et politique. Cela mérite aussi de les inscrire dans une perspective d'avenir. Lorsque nous avons fait les premiers élargissements, notamment à l'Espagne et au Portugal, puis à l'Irlande, il y avait un grand pessimisme dans nos pays, sur les conséquences que cela pourrait avoir sur l'agriculture, sur l'industrie, sur le commerce pour les raisons que vous évoquez.

L'Union européenne est fondée sur un principe qui est celui de la solidarité et qui prévoit, par conséquent, des aides importantes au développement économique dans les pays qui ont besoin de rattraper leur retard. On s'est rapidement aperçu que le bilan était un bilan positif pour tout le monde, parce que l'augmentation importante de la production et du niveau de vie, donc de la consommation dans les pays qui étaient alors les plus pauvres, s'est traduit par un avantage global pour l'ensemble des pays, y compris ceux qui étaient considérés comme les plus riches. Aujourd'hui, il ne viendrait à l'idée de personne, d'accuser l'Espagne ou le Portugal, ou l'Irlande, ou d'autres d'avoir en quelque sorte freinés ou handicapés l'expansion de l'activité économique ou de l'emploi. Au contraire, ils ont participé massivement à la création d'activités économiques et donc d'emplois dans la zone.

Naturellement, le problème se pose aujourd'hui avec les derniers pays entrés, c'est-à-dire en particulier les pays de l'Est. Mais les mêmes causes produisant les mêmes effets, le même phénomène apparaîtra. C'est tout à fait évident. Alors, ce qu'il nous faut, c'est gérer ce problème dans des conditions les meilleures possibles. Et pour le gérer, il faut deux choses. Premièrement, avoir un accord qui permette de limiter les effets instantanés et traumatisants, excessifs. C'est que nous faisons, dans le cadre géré par la Commission européenne. Et deuxièmement, être très attentif à la nécessité de développer la solidarité, qui est à la base même du principe de développement de l'Union européenne. C'est-à-dire que les moyens et les crédits qui sont affectés par l'Union aux pays qui en ont le plus besoin doivent naturellement être développés. C'est une priorité de l'Union que de développer ces pays. Elle en retirera ensuite tout naturellement les bénéfices.

Alors, il y a un problème d'adaptation. Mais je ne suis pas, pour ma part, inquiet, pour peu que l'on prenne les précautions nécessaires. Et cela ne doit pas provoquer de craintes. C'est un problème d'ajustement, une période de développement.

Ce que je dis sur le plan de l'Union européenne, parce que vous me posiez la question à partir des pays de l'Est, en réalité de l'Europe, c'est également valable pour l'ensemble du monde. Si les pays comme le Chili, le Brésil, la France sont si attachés au développement des moyens nécessaires, pour assurer l'aide publique au développement, -des moyens qui ne seront jamais satisfaits par les seules contributions budgétaires-, si nous nous sommes lancés -la France, le Brésil, le Chili pour commencer, d'autres qui nous suivent maintenant- dans cette appréciation de l'aide publique au développement et sur la nécessité de mettre de nouveaux moyens innovants en oeuvre, c'est précisément parce que l'une des réponses aux problèmes auxquels vous faites allusion, c'est la capacité de tous les pays dans le monde, pour des raisons morales, politiques, mais aussi économiques, la capacité de se développer. Et par la même, de créer une richesse qui finit toujours par se répartir un peu partout.

Voilà pourquoi nous avons, je l'évoquais tout à l'heure, une appréciation, une approche tout à fait identique, la France, le Chili, le Brésil et d'autres aujourd'hui, pour évoquer ces problèmes de développement.

QUESTION - Quels sont les facteurs que l'on doit prendre en considération pour la formation du capital humain, dans un monde globalisé et intégré comme le nôtre ?

LE PRESIDENT - La formation du capital humain, c'est évidemment la clé dans un monde de

plus en plus marqué par l'innovation. C'est la clé du succès. De ce point de vue, il y a certainement encore un beaucoup trop grand gaspillage. Ce qui doit être fait, c'est évidemment un effort qui commence par les plus jeunes, qui leur donne les moyens d'acquérir ensuite la compétence, la connaissance, qui leur permet de participer à l'innovation.

J'évoquais tout à l'heure le très remarquable discours que Madame BACHELET a prononcé le 21 mai, à Valparaiso. Et je voyais que dans les quatre priorités qu'elle évoquait, il y avait l'éducation et l'éducation depuis le plus jeune âge jusqu'au niveau les plus élevés et surtout répartie pour tous, de façon à ne pas gaspiller l'intelligence. Nous sommes encore trop souvent, dans nos pays, dans tous nos pays modernes, dans des situations où nous gaspillons, en quelque sorte, l'intelligence. Ce n'est pas convenable sur le plan moral, compte tenu de nos convictions sur l'égalité de tous. Mais ce n'est pas convenable non plus sur le plan économique, parce que ces gaspillages ne se rattrapent.

Donc, je crois que la formation est l'élément clé qui permet ensuite d'accéder à la production, à l'innovation, à l'exportation.

QUESTION - Monsieur le Président, comment pensez-vous que puisse être augmentés les investissements réciproques entre nos deux pays ?

LE PRESIDENT - Alors, il y a d'abord la confiance, qui est à l'origine de tout investissement. La confiance, qu'est-ce que c'est ? C'est la confiance politique. Est-ce que le régime est suffisamment stable dans un pays pour qu'on puisse utilement y investir sans prendre de risques excessifs d'être, à un moment ou à un autre, spolié ou face à des habitudes contestables ? De ce point de vue, un certain nombre de mesures peuvent être prises et j'observe, s'agissant du Chili et de la France, ou de l'Europe, l'accord Union européenne-Chili qui est un accord tout à fait exemplaire, à tous égards, et pour les deux parties. Il faut une certaine stabilité.

Je prends, par exemple, les décisions qui ont été prises, ensemble, en ce qui concerne la fiscalité et l'approbation des mesures excluant la double imposition sur le plan fiscal. Ce sont des mesures essentielles pour inspirer confiance et pour permettre à chacun de faire son investissement dans un cadre prévisible. Il y a aussi la capacité qu'ont les pays à recevoir des investissements nouveaux. C'est tout à fait significatif au Chili où personne ne peut contester la capacité des Chiliens et leurs besoins, sur le plan économique, à recevoir des investissements.

Si ces investissements actuellement sont en voie d'augmentation importante et si, je le disais tout à l'heure, les principales affaires françaises sont ici présentes au Chili et satisfaites de l'être, c'est bien parce que cette confiance s'est imposée, petit à petit. Ce n'est pas vrai dans tous les pays, hélas.

Mais je crois que l'augmentation des investissements c'est d'abord l'affirmation de la confiance et l'acceptation de règles du jeu qui ne soient pas contestables et qui permettent de prévoir.

L'investissement, cela demande une capacité de prévision. Je vous remercie.